**Modèle de procès-verbal de contrôle des constructions**

Commune de ……

Procès-verbal du contrôle des constructions du ……. Effectué sur les articles cadastraux …….. au lieu-dit ……..

Présents:

Maître d’ouvrage:

Propriétaire foncier:

Auteur des plans:

Entrepreneur:

Représentants de l’autorité communale:

**Constat**

Le ………… le maître d’ouvrage et propriétaire des articles cadastraux …….. M. ……., l’architecte auteur des plans M. …….. et l’entrepreneur, M. ……. ont été convoqués pour procéder à un contrôle des constructions.

*A cette occasion, il a été constaté qu’une construction était en cours sur l’article …… Une dalle en béton de 5.60 m x 3,50 m a été coulée à 2 m de la façade est de la villa implantée sur le même bien-fonds. Des murs en béton armé de 3 m de hauteur ont été levés côtés nord et est alors que le coffrage pour le mur ouest a été mis en place (voir photos ci-jointes). Le propriétaire et maître d’ouvrage, M. ……. informe que les travaux en cours étaient destinés à la construction d’un garage. Il est d’avis que pareille construction ne nécessite pas de permis de construire.*

**Appréciation de l’autorité communale**

Les représentants de l’autorité communale constatent • *qu’un garage est soumis à l’obligation du permis de construire;* • *que selon toute probabilité les gabarits du garage et de la villa se croisent;* • *qu’il y a lieu de vérifier le respect du taux d’occupation du sol applicable dans la zone d’habitation à faible densité selon l’article …….. du règlement d’aménagement communal.*

**Mesures provisionnelles**

Les représentants de la commune

• *ont ordonné un arrêt immédiat des travaux et indiqué que confirmation écrite serait donnée dans les 5 jours;*

• *ont invité le maître d’ouvrage à présenter une demande de permis de construire a posteriori;*

• *ont informé que le maître d’ouvrage et propriétaire foncier, l’architecte auteur des plans et l’entrepreneur allaient être dénoncés auprès du Ministère public.*

*…….., le ………..*

Le maître d’ouvrage:

L’architecte auteur des plans:

L’entrepreneur:

Les représentants de la commune